Saint-Louis le 12/06/2020

Objet : Organisation pour la reprise de l’école à partir du jeudi 18 juin

Niveau CE1

Chersparents,

Vous avez répondu positivement à l’enquête pour que votre enfant reprenne l’école. Cela sera possible à partir du jeudi 18 juin selon les modalités suivantes :

* vous vous engagez à ce que votre enfant vienne tous les jours indiqués ci-dessous (document à signer et remettre à l’école ou à venir signer au secrétariat de l’école avant le 18).
* votre enfant sera scolarisé selon le planning suivant (avec une alternance des enseignantes) :

**Groupe A/Jours de classe :**

* + **J18,J25, J02 :** Mme RIVIERE Marie-Josée
	+ **V19, V26, V03 :** Mme PAYET Isabelle
	+ **L22, L29:** MmeLOR SAW Laura
	+ **M23, M30 :** Mme ROGER Gina

 **Groupe B/ Jours de classe :**

* + **L22 :** Mme RIVIERE Marie-Josée
	+ **L29 :** Mme ROGER Gina
* **Votre enfant fera partie du groupe ….**
	+ **qui entrera le matin à 8H grand portail**
	+ **qui sortira à 15H30 grand portail**
* vous prendrez la température de votre enfant tous les matins avant de l’emmener à l’école
* vous serezsystématiquement joignable pour venir récupérer votre enfant dans le cas où il présenterait de la fièvre pendant le temps scolaire
* votre enfant pourra bénéficier de la cantine scolaire
* votre enfant n’aura pas à porter de masque à l’école
* les adultes au sein de l’école devront porter un masque pour les déplacements mais cela ne sera pas nécessaire en classe si l’enseignant respecte la distance de 1mètre
* les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l’école le matin :vous devrez laisser votre enfant devant l’école sur une ligne prévue à cet effet. A l’heure indiquéeci-dessus votre enfant entrera dans la cour et se rangera à l’emplacement indiqué par son enseignant
* chaque enfant recevra du gel hydro alcoolique à l’entrée et à la sortie de l’école, les mains serontlavées avant/après les recréations et la cantine, en classe, avec du savon.

Bonnerentrée à toutes et à tous !

Bien cordialement.

La Directrice et l’équipe pédagogique.